

SÉANCE du 9 avril 2014

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, le mercredi 9 avril 2014 à 19 heures, sous la présidence de Monsieur **Gérard TARDY**, maire.
Convocations transmises le 4 avril 2014 pour la réunion du 9 avril 2014.

Étaient présents, Mmes et Mrs : COURTOT Delphine. DE LUCA Maria. DUPREY Nadine. DZYGA-GOUVERNET Nathalie. JEANNIARD Samuel. JOUVANCEAU Alexandre. LE MEN Isabelle. MAGNIEN Mathilde. MORIN Marie Christine. NOBLOT Incarnation. PEIRAZEAU Maria. REMONDET Gérard. ROSIER Jean Luc.

Absent excusé : MAGNIEN Jean Paul. (*pouvoir à Mathilde MAGNIEN*)

Mme Delphine COURTOT a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du Jour.

1. DELEGATIONS

A- du Conseil Municipal au Maire

Le maire reprend les délégations effectuées au cours du mandat précédent et confirme qu'il ne semble pas nécessaire de procéder à des délégations systématiques de la part du Conseil Municipal envers le Maire. Il n'en sera pas fait à ce stade, mais seulement ponctuellement.

B- du Maire aux adjoints

Le Maire délègue la gestion de la voirie communale, avec entretien des rues, chemins, parcs, fossés, cimetière et terrain de sports ainsi que la responsabilité de l'agent technique, en priorité 1 à Monsieur Jean Luc ROSIER, 1^{er} adjoint et en priorité 2 à Monsieur Jean Paul MAGNIEN, 3^{ème} adjoint.

Le Maire décide une délégation de signature au 1^{er} adjoint Jean Luc ROSIER pour les pièces comptables.

Le Maire délègue la gestion des bâtiments communaux, entretien et construction, en priorité 1 à Monsieur Jean Paul MAGNIEN, 3^{ème} adjoint et en priorité 2 à Monsieur Jean Luc ROSIER, 1^{er} adjoint.

Le Maire délègue la direction des animations, des évènements et le fonctionnement de la salle des fêtes à Madame Nadine DUPREY, 2^{ème} adjointe.

Le Maire délègue la représentativité de la commune auprès des syndicats et Communauté de Communes ainsi que la communication à Samuel JEANNIARD, 4^{ème} adjoint.

L'ensemble de ces délégations prendra effet à compter du 9 avril 2014 et jusqu'à la fin du mandat.

2. CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

A- Commission voirie : réfection des rues et chemins ruraux, entretien des fossés, des points propres, des parcs, du cimetière, du terrain de sports, déneigement, responsabilité de l'agent technique.

Président : Gérard TARDY Maire, Membres : Jean Luc ROSIER, Jean Paul MAGNIEN, Gérard REMONDET, Samuel JEANNIARD, Nadine DUPREY, Isabelle LE MEN, Maria DE LUCA.

Travaux en forêt, affouages, garants des coupes : Isabelle LE MEN, Gérard REMONDET, Maria PEIRAZEAU.

B- Commission bâtiments : salle des fêtes, mairie, église, agence postale, logements locatifs, propriétés communales en réserve, construction de bâtiments neufs.

Président : Gérard TARDY Maire, Membres : Jean Paul MAGNIEN, Jean Luc ROSIER, Gérard REMONDET, Alexandre JOUVANCEAU, Maria PEIRAZEAU, Marie Christine MORIN, Delphine COURTOT.

C- Commission Animations, Evènements : Fêtes et cérémonies, fonctionnement salle des fêtes, jeunesse et sports, fleurissement et illuminations.

Président : Gérard TARDY Maire, Membres : Nadine DUPREY, Delphine COURTOT, Maria DE LUCA. Nathalie DZYGA-GOUVERNET. Samuel JEANNIARD. Alexandre JOUVANCEAU. Isabelle LE MEN. Jean Paul MAGNIEN, Mathilde MAGNIEN. Marie Christine MORIN. Incarnation NOBLOT. Maria PEIRAZEAU. Gérard REMONDET. Jean Luc ROSIER.

SÉANCE du 9 avril 2014

D- Commission communication : bulletin municipal, rapport avec la presse, rapport avec les associations locales, livre ouvert, site internet de la commune.

Président : Gérard TARDY Maire, Membres : Samuel JEANNIARD, Nathalie DZYGA GOUVERNET, Mathilde MAGNIEN, Jean Luc ROSIER.

E- Commission des finances

Président : Gérard TARDY Maire, Membres : Jean Luc ROSIER, Nadine DUPREY, Jean Paul MAGNIEN, Samuel JEANNIARD, Incarnation NOBLOT.

F- Commission Urbanisme

Président : Gérard TARDY Maire, Membres : Nadine DUPREY, Delphine COURTOT, Maria DE LUCA. Nathalie DZYGA-GOUVERNET. Samuel JEANNIARD. Alexandre JOUVANCEAU. Isabelle LE MEN. Jean Paul MAGNIEN, Mathilde MAGNIEN. Marie Christine MORIN. Incarnation NOBLOT. Maria PEIRAZEAU. Gérard REMONDET. Jean Luc ROSIER.

G- Commission patrimoine viticole

Président : Gérard TARDY Maire, Membres : Jean Paul MAGNIEN, Jean Luc ROSIER, Samuel JEANNIARD, Alexandre JOUVANCEAU, Maria PEIRAZEAU.

H- Représentativité de la commune aux divers syndicats

- a) C.C.de Gevrey Chambertin : 3 délégués: Gérard TARDY, Nadine DUPREY, Samuel JEANNIARD
- b) SI CE CO : délégué titulaire : Gérard TARDY, délégué suppléant : Incarnation NOBLOT
- c) S.B.V.Comité géographique Varaude : délégués titulaires : Gérard TARDY, Marie Christine MORIN, délégués suppléants : Jean Luc ROSIER, Samuel JEANNIARD
- d) SIVOS : délégués titulaires : Nadine DUPREY et Mathilde MAGNIEN
- e) G .I.P. Conseil Régional : titulaire : Gérard TARDY, suppléant : Samuel JEANNIARD
- f) SIVU du C.P.I. Morey/Chambolle : titulaires : Gérard TARDY, Alexandre JOUVANCEAU, Jean Luc ROSIER, suppléants : Nadine DUPREY, Maria DE LUCA.
- g) Amicale sud dijonnais : Gérard TARDY

3. FIXATION NOMBRE DE MEMBRES AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Le Conseil Municipal fixe à huit le nombre de conseillers à désigner pour constituer le Centre Communal d'Action Sociale. Un appel à candidature est lancé pour accueillir 8 personnes extérieures au conseil.

4. DESIGNATION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Président : Gérard TARDY maire, Membres : Nadine DUPREY, Maria DE LUCA, Jean Paul MAGNIEN, Incarnation NOBLOT, Isabelle LE MEN, Gérard REMONDET, Delphine COURTOT, Marie Christine MORIN.

5. COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Un appel à candidature est lancé pour recueillir des volontaires, pour s'inscrire sur une liste à transmettre à la Direction régionale des finances publiques de Côte d'Or, laquelle procédera au choix des membres de la commission.

6. JOURNAL COMUNAL

Il est décidé de conserver la méthode de distribution systématique des comptes rendu de Conseil Municipal dans chaque foyer par le biais des conseillers et de faire éditer un journal communal, une ou deux fois par an, avec des sujets choisis en commission communication.

SÉANCE du 9 avril 2014

7. INDEMNITES AU MAIRE ET AUX ADJOINTS

Le Conseil Municipal fixe le taux des indemnités du maire et des adjoints :

- indemnité du maire : maintien au taux de 25% de l'IB 1015 soit 950.36 € brut
- indemnités des 4 adjoints : maintien au taux de 8,25 % de l'IB 1015 soit 313.62 € brut

Les indemnités seront versées à compter du 5 avril 2014 pour les nouveaux élus.

8. TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal décide de conserver les mêmes taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2014, soit :

- Taxe d'habitation : bases 2014 : 1 132 000 x 5.79 % = **65 543 €**
- Taxe foncier bâti : bases 2014 : 895 000 x 10.29 % = **92 188 €**
- Taxe foncier non bâti : bases 2014 : 237 900 x 16.90 % = **40 205 €**

Le produit attendu s'élève donc à **197 936 €**

9. ORGANISATION DU 14 JUILLET

Un rapide condensé de l'organisation du 14 juillet 2013 est effectué pour informer les nouveaux conseillers.

L'idée d'un repas froid servi le midi, d'un bal en soirée et du traditionnel feu d'artifice est entérinée. Il est décidé de constituer un groupe de travail avec les personnes suivantes : Nadine DUPREY, Maria DE LUCA, Incarnation NOBLOT, Gérard REMONDET, et Delphine COURTOT ; pour dégrossir le programme et prendre contact avec les associations. Leurs conclusions seront présentées lors du prochain Conseil Municipal.

QUESTION DIVERSES

- ⇒ Lecture du compte rendu du conseil d'école par Nadine DUPREY
- ⇒ Prochaine réunion de la Communauté de Communes de Gevrey Chambertin : 23 avril 2014
- ⇒ Bancs de la place de l'église à repeindre
- ⇒ Concert à la salle des fêtes le vendredi 18 avril à 20h30. rendez-vous à 19h pour préparation salle.
- ⇒ Prochain Conseil Municipal le mercredi 7 mai 2014, à 19h.

Séance levée à 22h20. Affiché le 15/04/2014.